

## Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration

29 avril 2020 - Téléconférence

### MOT DE BIENVENUE ET MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Jean-François Pagé demande un moment de silence pour reconnaître la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19. Il remercie toutes les personnes qui travaillent en première ligne et qui œuvrent à maintenir les services essentiels durant ces circonstances exceptionnelles.

### PRIORITÉS

- **REPORT DE LA RETRAITE ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE**

Selon l'évolution de la situation actuelle, il est résolu de reporter la retraite du conseil d'administration et de l'assemblée annuelle du CSCE à une date ultérieure afin de permettre à la direction générale et à son équipe de se concentrer sur la pandémie.

Monsieur Marc Bisson mentionne également que la firme BDO conduira exceptionnellement cette année leur audit à partir du logiciel comptable GP dès le début du mois de mai. Ainsi, une réunion spéciale du conseil d'administration aura lieu par téléconférence ou vidéoconférence à la fin de mai pour adopter les états financiers audités du CSCE.

- **APPROBATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CSCE**

Les membres du conseil d'administration procèdent à l'adoption de la candidature de Madame Claudine Girault de Vars comme membre du CSCE.

### MONITORAGE - SUIVI

- **SUITES AUX PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur Jean-François Pagé demande à Monsieur Pierre Vaillancourt d'expliquer brièvement le processus de recrutement pour le poste de gestionnaire des finances.

- **RAPPORT FINANCIER AU 29 FÉVRIER 2020**

Madame Louise Lapensée présente le sommaire des états financiers au 29 février 2020 illustrant les surplus salariaux et le déficit net opérationnel.

Elle informe les membres que les achats non récurrents spécifiques de fin d'année d'une somme de 76 500 \$ ont été effectués. En outre, elle avise les membres qu'un petit surplus salarial

(excluant les médecins) devra être retourné au ministère de la Santé et des Soins de longue durée en raison de contraintes liées à la pandémie.

- **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Marc Bisson souligne que la direction générale a mis en place une téléconférence quotidienne avec l'équipe de gestion dès le 16 mars 2020 pour surveiller l'évolution de la pandémie, partager des informations et réviser les directives et derniers développements des diverses instances de santé publique.

Il signifie ensuite que des mesures d'hygiène préventive ont été mises en place pour la clientèle et le personnel. Pour minimiser la circulation de la clientèle, des consultations téléphoniques et des consultations virtuelles par télémédecine (OTN eVisit) se sont avérées d'excellents outils de suivi pour les intervenants du CSCE. D'autres outils virtuels comme ZOOM sont utilisés pour des réunions ou activités de groupe.

Il mentionne aussi que l'équipe de santé communautaire a pris l'initiative de faire des appels de courtoisie aux clients vulnérables du CSCE. Ce faisant, l'équipe a réussi à atténuer le sentiment d'isolement, prévenir la dégradation du moral, informer sur les mesures de confinement, mentionner les ressources disponibles et identifier ceux et celles qui pourraient avoir besoin de plus d'aide ou de services. La clientèle est très reconnaissante de cette initiative.

### LA PAROLE EST À VOUS

Les membres du conseil d'administration expriment à tour de rôle leurs expériences vécues durant la pandémie.

Monsieur Marc Bisson souligne que le programme de boîtes vertes à Chrysler a pratiquement triplé son nombre de commandes depuis le début de la pandémie. C'est un succès pour ce programme.

Il avise les membres que le congrès annuel de l'Alliance pour des communautés en santé a été remis à l'an prochain.

Monsieur Marc Bisson souligne que le comité exécutif actuel gardera son pouvoir décisionnel durant la période estivale et jusqu'à l'élection du nouveau comité exécutif à l'automne. Deux dossiers devront être approuvés par le comité : la compensation salariale et le renouvellement anticipé du bail de Bourget.